

Rêve [REY] **nom masculin.** **ÉTYM.** 1674, rare avant XIXe ◊ de *rêver*. (Source : *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française* (dir. Alain Rey))

Famille étymologique **RÊVER.**

Ce verbe viendrait de °esver « vagabonder », d'un gallo-roman °esve « vagabond », du latin populaire °exvagus, de vagus « qui erre, vagabonde », d'origine inconnue. Le français a produit des mots en rapport avec les songes : rêverie, rêveur, rêvasser, rêve.

■ La famille latine a donné « vague » « imprécis » (le nerf vague, aux ramifications dispersées, est évoqué par « vagal » et les mots en vago-), « vaguement », « vaguer » et « divaguer » (et « divagation »), « vagabond », « extravagant » et « extravaguer », « extravagance ». L'ancien français « desver » (être fou), à l'origine de « endêver », pourrait être apparenté.

⇒ Mots de cette famille : « divagation », « divaguer », « endêver », « extravagance », « extravagant », « extravaguer », « rêvasser », « rêve », « rêver », « rêverie », « rêveur », « vagabond », « vagal », « vague », « vaguement », « vaguer ».

Histoire du mot

- Naissance tardive du nom, probablement du verbe à l'infinitif, pour désigner, à côté de « songe », la suite d'images qui se présente à l'esprit durant le sommeil.

- XVIIIème siècle, en complémentarité avec « rêverie », il prend le pas sur « songe ».

- Au départ, activité de l'esprit durant le sommeil ; puis empiète sur « rêverie » en désignant aussi une construction de l'imagination en état de veille, d'abord dans un sens péjoratif puis avec Rousseau et les préromantiques une valeur poétique. Depuis la Révolution (1794), il désigne un projet chimérique, sans fondement, c'est-à-dire une construction imaginaire destinée à satisfaire un besoin, un désir. Il renvoie alors à un rêve éveillé, diurne. Les locutions « ... *de rêve* », « ...*de mes rêves* » font leur apparition désignant par métonymie l'objet d'un désir ; fam., avec valeur affaiblie, une chose très charmante : *c'est le rêve / ce n'est pas le rêve.*

Définition (Source : *Le Robert*, éd. 2014)

DANS LE SOMMEIL

1. Suite de phénomènes psychiques se produisant pendant le sommeil (images, représentations; activité automatique excluant généralement la volonté) ; ces phénomènes. → **songe ; rêver ; onirique.** *Interprétation des rêves* (cf. Clé des songes*). « *Le rêve est une hypothèse, puisque nous ne le connaissons jamais que par le souvenir* » (Valéry). ◻ *Rêve agréable.* « *Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant* » (Verlaine). *Bonne nuit, faites de beaux rêves !* (formule de souhait). *Mauvais rêve, rêve désagréable, pénible.* → **cauchemar.** *Rêve prémonitoire. Se rappeler, raconter ses rêves. Les images, l'univers du rêve.* → **onirisme.** *Cela s'est passé comme dans un rêve, comme si ce n'était pas réel.* ◻ « *Le voyage, sans arrêt presque, a été rapide comme un rêve* » (I. Eberhardt). ◻ LOC. *S'évanouir, disparaître comme un rêve, sans laisser de trace.* ◻ *En rêve :* au cours d'un rêve, en rêvant. *Voir, entendre en rêve.*

2. LE RÊVE : l'activité psychique pendant le sommeil (sommeil paradoxal). « *Le Rêve est une seconde vie* » (Nerval). « *Le rêve est une veille d'où les forces sont absentes* » (Valéry). « *Le rêve. Dans la nuit, l'homme s'efface, n'est plus que la conscience de son inconscient* » (Green). *Théorie freudienne du rêve (→ psychanalyse).* « *les deux formules de Freud : "Le rêve est le gardien du sommeil," et "le rêve est la réalisation d'un désir"* » (Lagache). *Les matériaux, le travail du rêve. Physiologie du rêve. Rêve et hallucination, et somnambulisme.*

DANS LA VIE CONSCIENTE

1. (1794 « imagination délirante ») Construction de l'imagination à l'état de veille, pensée qui cherche à échapper aux contraintes du réel. → **imagination, vision.** *Faire des rêves.* → **rêvasser, rêver.** *Un rêve éveillé.* « *Le recueil de mes longs rêves est à peine commencé* » (Rousseau). → **rêverie.**

2. Construction imaginaire destinée à satisfaire un besoin, un désir, à refuser une réalité pénible (dite, en psychanalyse, *rêve diurne*). → **désir, fantasme.** *Faire un rêve. Caresser, poursuivre un rêve.* « *Les rêves sont faits pour entrer dans la réalité, en s'y engouffrant avec brutalité, si besoin est* » (S. Germain). *Réaliser un rêve.* « *le rêve s'est accompli ou presque* » (Ionesco). *Rêves de jeunesse. Rêves d'évasion. Le rêve de leur vie est de faire le tour du monde en voilier. Rêves irréalisables, fous.* → 1. **château** (en Espagne), **chimère, utopie.** « *Baisers volés Rêves mouvants Que reste-t-il de tout cela* » (Trenet). « *arraché à son rêve, tombé de son ciel* » (Daudet). *Ce n'est qu'un doux rêve. C'était un beau rêve, un projet trop beau pour se réaliser un jour.* → **illusion.** « *L'art est le rêve de l'humanité, un rêve de lumière, de liberté, de force sereine* » (R. Rolland).

◻ LITTÉR. « *Je suis belle, ô mortels, comme un rêve de pierre* » (Baudelaire). → **vision.** ◻ LOC. FAM. *Même pas en rêve, même pas dans tes rêves :* jamais, il n'en est pas question. ◻ LOC. **DE (MES, SES...) RÊVES.** *La femme de ses rêves, celle qu'il avait rêvée, la femme idéale. J'ai trouvé la maison de mes rêves.* ◻ **DE RÊVE.** Irréel, fantomatique. « *ce silence de rêve, [...] cette lumière adoucie par l'eau* » (Larbaud). Tel qu'on en rêve, sans espérer jamais l'obtenir. *Un corps de rêve. Une créature de rêve.*

3. LE RÊVE : l'imagination créatrice, la faculté de former des représentations imaginaires. *Le rêve et la réalité. « un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve »* (Baudelaire).

4. FAM. Chose très jolie, charmante. *Cette maison, c'est un rêve !*

◻ *Faire le métier que l'on aime, c'est le rêve ! Ce n'est pas le rêve, l'idéal.*

■ **CONTRAIRES :** 1. **Action, réalité, réel** (n.).